



SAINTE-JULIE

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 14 MAI 2019

PROCLAMATION – SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES – 13 AU 19 MAI 2019

Le conseil proclame la Semaine québécoise des familles du 13 au 19 mai 2019 ainsi que la Journée internationale de la famille le 15 mai 2019 et invite les citoyens à participer aux activités organisées à cet effet.

ADOPTION – PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU DE L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT

Conformément à la Loi sur les cités et villes, le conseil adopte la *Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat*.

CONTRAT DE LICENCE ET D'ABONNEMENT – SYSTÈME EDILEXPERT – 2019–2021

Le conseil autorise la signature d'un contrat de licence et d'abonnement d'une durée de trois ans avec l'entreprise Edilex inc. pour un montant total de 22 131,25 \$.

CONTRAT DE SERVICES D'AGENCE DE SURVEILLANCE POUR DIVERS BESOINS

Le conseil accorde le contrat concernant des services d'agence de surveillance pour divers besoins du 17 mai 2019 au 1^{er} novembre 2020 à l'entreprise G.I.S.P. Sécurité inc. pour un montant total de 72 963,14 \$.

MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE – DIVERS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

Le conseil accorde un mandat de services professionnels de laboratoire visant divers travaux d'infrastructures au Groupe ABS inc. pour un montant de 228 246,07 \$.

MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS – RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES DE L'HÔTEL DE VILLE

Le conseil accorde un mandat pour les services professionnels d'ingénierie pour la rénovation et la mise aux normes de l'hôtel de ville à la firme FNX-INNOV inc. pour un montant révisé de 209 417,59 \$, taxes et provision de 10 % pour les frais imprévus comprises, et accorde un mandat pour les services professionnels d'architecture à la firme Groupe Leclerc architecture+design pour un montant de 203 271,78 \$, taxes et provision de 10 % pour les frais imprévus comprises.

REJET DE SOUMISSION – AGRANDISSEMENT DES ATELIERS MUNICIPAUX, PROJET CLÉS EN MAIN INCLUANT LES SERVICES PROFESSIONNELS

Le conseil rejette la soumission reçue dans le cadre de l'agrandissement des ateliers municipaux, car le prix soumissionné par la firme ayant obtenu le plus haut pointage final dépasse l'estimation prévue.

NOMINATIONS – COMITÉ DE SUIVI DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Le conseil désigne la conseillère Isabelle Poulet et le conseiller Mario Lemay à titre de membres du Comité de suivi de la Politique culturelle et nomme pour un mandat de deux ans les citoyens suivants : Jocelyne Comeau, Anita P.-de Chantal, François Hébert, André Van Melle, André Grenier, Claude Talbot, René Martel, le directeur de l'École secondaire du Grand-Coteau, Josée Marc-Aurèle, Denis Gélinas, David Miljour et Stephan Simard.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS – PHASE 2 – MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme Climat municipalités – Phase 2 auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le projet intitulé « Étude visant à réduire l'empreinte écologique du centre municipal Louis-Armand-Savaria » et confirme l'engagement de la Ville de Sainte-Julie à payer sa part des coûts admissibles, soit un montant de 12 500 \$ plus 1 100 \$ en frais administratifs, pour un total de 13 600 \$, le tout conditionnellement à l'obtention d'une aide financière de 37 600 \$ dans le cadre du programme Climat municipalités – Phase 2.

CONTRIBUTION – FONDS DE SECOURS DE LA CROIX-ROUGE POUR LES INONDATIONS PRINTANIÈRES AU QUÉBEC

Le conseil autorise le versement d'une somme de 3 000 \$ au Fonds de secours de la Croix-Rouge pour les inondations printanières au Québec.

AIDES FINANCIÈRES – ÉCOLE SECONDAIRE DU GRAND-COTEAU – GALA MÉRITAS ET MUSICFEST CANADA

Le conseil accepte de verser, à l'occasion du gala Méritas de l'École secondaire du Grand-Coteau, une aide financière de 200 \$ sous forme de bourse à un élève qui s'est particulièrement distingué en cours d'année et de verser à cette école une aide financière de 500 \$ en vue de la participation des élèves du profil guitare à l'édition 2019 de MusicFest Canada et du Festival des harmonies et orchestres de Sherbrooke.

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – EXERCICE FINANCIER 2018

Le conseil accepte le dépôt, par le trésorier, du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2018. Les faits saillants ont été présentés à la séance du 14 mai par la mairesse et sont disponibles sur le site Web de la Ville.

AFFECTATIONS DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

Le conseil vire un montant de 3 536 869 \$ de l'excédent de fonctionnement non affecté pour les réserves suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| • Excédent de fonctionnement affecté – immobilisations | 2 875 000 \$ |
| • Excédent de fonctionnement affecté – rachat de la dette | 500 000 \$ |
| • Excédent de fonctionnement affecté – transport en commun | 111 869 \$ |
| • Excédent de fonctionnement affecté – élections | 50 000 \$ |

SIGNATURE – EMBAUCHE D'UNE SALARIÉE TEMPORAIRE

Le conseil accepte de permettre l'embauche d'une personne salariée pour une période de vingt-quatre mois, soit jusqu'au 15 mai 2021, pour un surplus de travail au Service de l'urbanisme.

SIGNATURE – LOI MODIFIANT LA LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL (PROJET DE LOI 176)

À la suite de l'entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail (Projet de loi 176), le conseil accepte de conclure une lettre d'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1690, afin de modifier certains articles de la convention collective et de se conformer aux nouvelles dispositions de la Loi.

CONTRAT DE TRAVAUX DE SCELLEMENT DE FISSURES POUR L'ANNÉE 2019

Le conseil accepte de se prévaloir, pour l'année 2019, de l'option de renouvellement d'une année supplémentaire prévue dans le contrat R-1190, lot 1, concernant des travaux de scellement de fissures conclu avec la compagnie Environnement Routier NRJ inc. pour une somme de 40 342,43 \$, toutes taxes comprises, portant la valeur totale du contrat à 129 893,24 \$, toutes taxes comprises.

ADJUDICATION – TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC MAURICE-DUPLESSIS

Le conseil accorde le contrat concernant les travaux de réaménagement du parc Maurice-Duplessis à l'entreprise Bau-Québec ltée pour un montant total de 509 349,66 \$, toutes taxes comprises.

ADJUDICATION – TRAVAUX D'ASPHALTAGE SUR LE CHEMIN DU FER-À-CHEVAL ENTRE LES RUES BERNADETTE ET PRINCIPALE

Le conseil accorde le contrat concernant les travaux d'asphaltage prévus sur le chemin du Fer-à-Cheval entre les rues Bernadette et Principale aux Entreprises Michaudville inc. pour un montant de 165 700 \$, toutes taxes comprises, et affecte une somme de 170 000 \$ de la réserve pour immobilisations pour financer ces travaux et les honoraires afférents.

ADJUDICATION – FOURNITURE DE FÔTS ET DE LUMINAIRES POUR DIVERSES RUES

Le conseil accorde le contrat concernant la fourniture et la livraison de fôts et de luminaires pour diverses rues à la compagnie Franklin Empire inc. pour un montant de 174 985,40 \$, toutes taxes comprises.

ADJUDICATION – CONVERSION DE BORNES-FONTAINES

Le conseil accorde le contrat concernant la conversion de bornes-fontaines à l'entreprise BF-Tech inc. pour un montant total de 26 475,12 \$ toutes taxes comprises et paye une partie de ces dépenses à même le fonds réservé – fonds de roulement.

RENOUVELLEMENT DE MANDAT – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le conseil renouvelle le mandat de M. Maxime Bélanger à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme pour une période deux ans.

DÉROGATIONS MINEURES ET PLANS-CONCEPTS

Le conseil accepte les plans-concept de construction d'une remise sur la rue de la Savane, les plans-concept d'architecture et d'implantation pour la construction d'un nouvel immeuble sur la rue de Murano, de rénovation extérieure et de construction d'une remise sur la place de la Mitrelle, d'affichage pour le Salon Prisé, Optique Santello, Angela & I et A&W, des plans directeurs d'affichage de bâtiments sur la rue de Murano et sur le boulevard Armand-Frappier, d'aménagement paysager pour un bâtiment situé sur la rue de Murano, pour l'aménagement d'une terrasse permanente et son aménagement paysager à la Broue Shop, d'aménagements extérieurs (paysagers, conteneurs, mobilier et stationnement) pour un bâtiment sur le boulevard Armand-Frappier. Il autorise aussi les plans-concept de rénovation pour l'Imprimerie Sainte-Julie et d'aménagement paysager pour le projet Destination Sainte-Julie.

De plus, il approuve les modifications apportées aux plans-concept de construction pour la construction d'une nouvelle résidence sur la rue de Saint-Malo et au site de la boucle « A » du projet intégré du Sanctuaire de la Vallée du Richelieu et les plans-concept d'aménagement extérieur suite à la transformation d'un garage en pièce habitable sur la rue Samuel-De Champlain.

Finalement, il approuve les modifications apportées aux plans-concept de rénovation pour une résidence de la rue de Dieppe et approuve des demandes de dérogations mineures soumises pour des propriétés situées sur la rue de Murano, le boulevard Armand-Frappier et la rue des Frênes.

DEMANDE DE PERMIS ET DEMANDE D'AUTORISATION – TRAVAUX DE REMBLAI

Le conseil appuie la requête soumise par Jardin 2000 inc. auprès de la CPTAQ afin de permettre des travaux de remblai sur le chemin de la Belle-Rivière.

PARTICIPATION AU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC – AIDE AUX PROPRIÉTAIRES DE MAISONS LÉZARDÉES – VOLET VI

La Ville de Sainte-Julie signifie sa volonté de participer à nouveau au programme Rénovation Québec, volet VI « Aide aux propriétaires de maison lézardées », selon les règles prévues par la SHQ. Elle y consacrera un budget de 100 000 \$ pour le traitement de ses dossiers et demande à la SHQ d'allouer une enveloppe de 100 000 \$ pour le traitement des dossiers de la Ville de Sainte-Julie. La Ville financera 33,3 % des travaux admissibles, en partenariat avec la SHQ (33,3 %) et les propriétaires-demandeurs (33,3 %).

AIDES FINANCIÈRES

Le conseil accepte de verser les aides financières suivantes :

- 11 000 \$ à l'organisme Journée de la famille Sainte-Julie inc. pour rembourser une partie des dépenses relatives à la Journée de la famille, prévue le 7 septembre 2019;
- 3 375 \$ à différents jeunes de Sainte-Julie pour leur participation à des compétitions d'envergure dans le cadre du volet 2 « Soutien à l'excellence » de la Politique d'attribution des subventions du conseil municipal.

FUTURS RÈGLEMENTS ET PROJETS DE RÈGLEMENTS

Le conseil annonce son intention d'adopter des règlements pour :

- amender le Règlement du plan d'urbanisme 1100, le Règlement sur les usages conditionnels 1107, le Règlement de zonage 1101 et le Règlement 1149 sur la tarification des différents services municipaux;
- autoriser le paiement des coûts des travaux de mise en valeur du parc des Étangs-Antoine-Charlebois – Phase 2 pour un montant de 375 000 \$;
- établir un programme d'aide financière aux personnes âgées de 65 ans ou plus.

RÈGLEMENTS

Le conseil adopte des règlements pour :

- réduire la limite de vitesse à 50 km/h sur la rue Nobel entre la rue Bombardier et la limite de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil;
- modifier le Règlement de zonage 1101 afin de permettre différents usages;
- autoriser le paiement des coûts d'acquisition d'un camion destiné à l'unité de soutien technique, d'un camion écoreur combiné et d'accessoires connexes pour un montant de 1 030 000 \$.